Le p'tit Tresserrenc

Journal Municipal d'Information de TRESSERRE - Novembre 2021

SOMMAIRE :

- BON À SAVOIR - PAGE 2
- VIE LOCALE- PAGE 4
- VILLAGE EN TRANSITION - PAGE 8
- CULTURE ET FESTIVITÉS - PAGE 10
- L'INTERVIEW DU MOIS- PAGE 13
- JEUNESSE ET VIE SCOLAIRE - PAGE 14
- SI TRASSERRA NOUS ÉTAIT CONTÉ - PAGE.15
- ESPRESSIÓ D'AQUÍ - PAGE 16
- ESPRESSIONS PLURIELLES - PAGE 17
- INFOS PRATIQUES - PAGE 18

Le Mot du Maire

Et si les Tresserencs faisaient mieux que la COP 26 ?
Le changement climatique est maintenant en cours, nous le constatons et nous connaissons les dégâts majeurs qui se produiront si nous ne savons pas le limiter.
A Glasgow, 200 pays se sont réunis pour limiter le changement climatique et décider d'un plan d'actions à 5 ans pour réduire les émissions de gaz à effet de serre : atteindre la neutralité carbone, s'adapter au changement climatique en place, dégager des financements. C'est bien mais rien ne se fera sans la prise de conscience de chaque citoyen. L'échelle d'un village permet des actions concrètes, certes moins ambitieuses mais indiscutablement plus rapides à mettre en place.
Le 8 octobre nous avons été nombreux présents au « Jour de la Nuit » en participant à la 13ème édition de cet évènement national, comme l'association « Les petits ruisseaux » l'avait initié avec les communes de Cerdagne avant nous. Nous avons pu admirer notre fantastique ciel étoilé et réduire notre consommation électrique le temps de la manifestation : certes une goutte d'eau dans la lutte contre le changement climatique mais symbolique car exemplaire d'une action où la contrainte « marcher dans l'obscurité » est largement contrebalancée par la beauté de la voûte céleste et la perception de notre place dans l'univers.
En 2022, nous limiterons l'éclairage public toutes les nuits après 23h : la goutte d'eau se transformera en ruisselet.
Le projet de réhabilitation des bâtiments communaux a aussi intégré cet objectif via l'amélioration de l'isolement et la mise en place de panneaux photovoltaïques sur les nouvelles toîtures.
Le ruisselet deviendra ruisseau quand d'autres actions se concrétiseront.
Et les Tresserencs sont déjà nombreux à avoir modifié leurs comportements : éteindre le moteur de sa voiture quand on s'arrête discuter avec un piéton, baisser la température de chauffage de sa maison, apprendre à trier ses déchets, et pleins d'autres gestes éco-responsables : des petits gestes pour le citoyen mais un grand impact pour l'Humanité !
Notre monde est loin d'être parfait, soyons exigeants sans être défaitistes, toute l'équipe municipale en a fait sa devise.

Belles fêtes de fin d'année à vous tous !

Le Maire, Michel THIRIET

BON À SAVOIR

Info Fibre

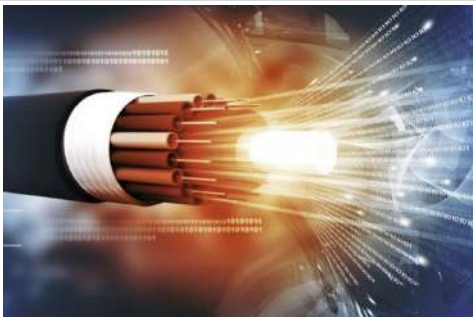

Tresserre, la fibre est arrivée !

Depuis le 20 octobre, tous les logements du village de Tresserre (hors collectif) peuvent prétendre à un forfait internet alimenté par la fibre optique. Pour toutes questions, sur le choix des opérateurs ou la mise en place n'hésitez pas à vous rendre sur le site de numérique 66 (www.numerique66.fr)

Concernant les logements collectifs, les premiers branchements pourront se faire dès la fin de l'année 2021.

Nidolères, le réseau se termine.

Le réseau pour alimenter Nidolères et ses alentours (qui est diffèrent de celui de Tresserre car alimenté depuis Le Boulou) sera finalisé avant la fin de l'année. La mise en place de celui-ci a été retardée par de nombreuses contraintes techniques, telles que les lignes haute tension enfouies dans le sous-sol qui rejoignent le poste source ENEDIS. S'en suivra une période de trois mois de commercialisation. Les premières connexions à la fibre devraient arriver pour le second trimestre 2022.

Avoir un chien : quelles sont les règles de surveillance ?

Lorsque l'on est propriétaire d'un animal à Tresserre, un certain nombre de règles sont à respecter. L'animal de compagnie ne naît pas éduqué, c'est donc au propriétaire de lui inculquer ces règles afin de faciliter son intégration auprès de lui, et auprès des autres.

Dans le village on trouve le plus souvent 2 situations qui peuvent poser problème pour défaut de surveillance : **les chiens qui divaguent et/ou ne sont pas tenus en laisse.**

La divagation c'est lorsque votre animal n'est plus sous votre surveillance directe et quand vous le retrouvez, il doit obligatoirement être tenu en laisse.

Le fait de laisser divaguer un chien susceptible d'être dangereux pour les personnes peut être puni d'une amende de 150 €. Le tribunal peut décider, en plus, de confier définitivement l'animal à une fondation ou une association de protection animale.

Quant à l'obligation de tenir son chien en laisse à l'intérieur de l'agglomération, elle résulte d'un arrêté du maire daté du 26 mai 2008.

Qu'encourt le propriétaire d'un chien qui attaque une personne ?

Nous l'avons vu, le Code pénal édicte que le fait de laisser divaguer un animal « susceptible de présenter un danger pour les personnes » est passible d'une amende contraventionnelle de 150 € (article R622-2 du Code pénal). Sur ce point, la cour d'appel de Pau a jugé qu'un chien qui mord une personne alors qu'il était tenu en laisse, mais sous une mauvaise surveillance ou avec une laisse trop longue, devait être considéré comme en état de divagation et pouvait donner lieu à une condamnation de son propriétaire.

Il est enfin rappelé que tout chien circulant sur la voie publique doit être muni d'un collier portant les nom et adresse de son propriétaire gravés sur une plaque de métal.

Alors mieux vaut prévenir que guérir et punir. Soyons attentifs à nos animaux.

Trottinettes électriques : prudence, ce n'est pas un jouet !

Cet été, vacances obligent, a vu se multiplier les déplacements en trottinettes électriques dans les rues du village. Cet engin de déplacement personnel (EDP) comme on le qualifie, apporte un sentiment de liberté de déplacement au grand air mais qui n'est pas sans risques de chutes et de collisions qui peuvent avoir des conséquences gravissimes.

Combien d'utilisateurs, souvent des enfants, circulent sans casque parfois à deux en sens interdit ou ne s'arrêtent aux stops. La vitesse maximale autorisée d'usage est de 25 km/h mais il faut avoir à l'esprit que 25 km/h, c'est la vitesse d'un cheval au galop. Qui accepterait de monter sur un cheval au galop sans casque ?

Voici quelques points de règlements et conseils utiles pour rendre la pratique plus sécure :

- L'utilisateur doit être âgé d'au moins 12 ans et rouler à une vitesse maximum de 25 km/h. L'engin ne peut pas transporter plusieurs personnes en même temps.
- La circulation sur les trottoirs est interdite. En l'absence de pistes cyclables, il peut circuler sur les routes en respectant la Code de la Route dont la vitesse maximale autorisée est de 50 km/h : pour rappel la vitesse est limitée à 30 km/h dans le village et à 20 km/h dans le centre ancien (zone verte)
- Il doit se vêtir d'un équipement rétroréfléchissant en cas de circulation la nuit ou de visibilité suffisante la journée.
- Depuis le 1er juillet 2020, l'engin doit être équipé d'un système de freinage, d'un avertisseur sonore, de feux (avant et arrière) et de dispositifs réfléchissants arrière et latéraux.
- En agglomération, le port du casque n'est pas obligatoire mais vivement recommandé.
- L'utilisateur d'une trottinette électrique a l'obligation d'avoir une assurance responsabilité civile.

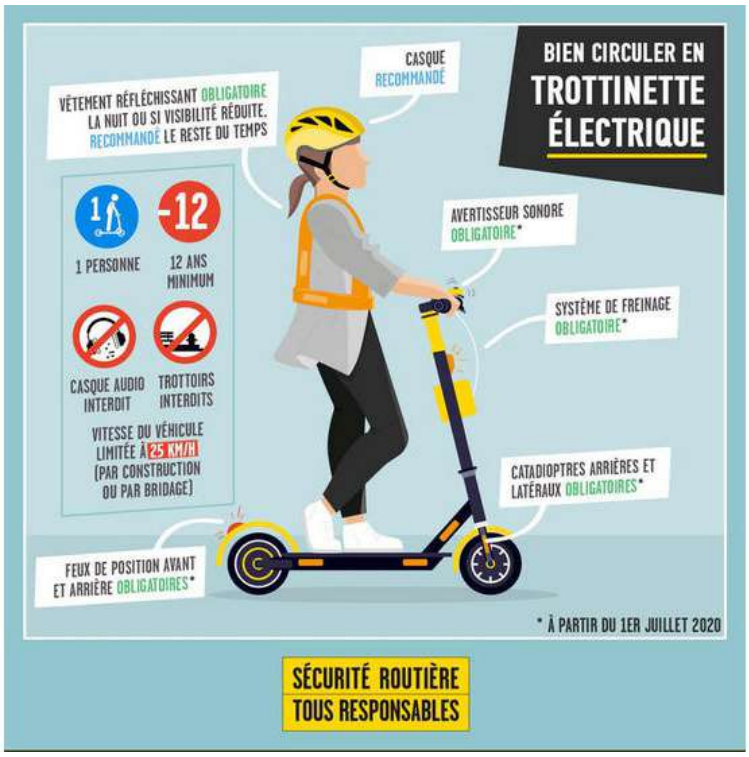

Le Skate Park se prépare !

La commune a sélectionné un maitre d'œuvre pour démarrer le skate-Park (la société Skate-Park services conseils). L'avant-projet a été validé (en collaboration avec les jeunes du village qui ont pu participer en choisissant les futurs « modules ») et nous entamons la consultation pour trouver l'entreprise qui sera en charge de sa construction.

Le projet pourrait être terminé dans le courant du second trimestre 2022.

Avant-projet Skate-Park de Tresserre :

Protocole d'accord avec la société RES

La société RES, spécialisée dans l'installation de panneaux photovoltaïques, a obtenu en janvier 2019 l'autorisation de construire une centrale au sol sur la commune de Banyuls-dels-Aspres. Cette construction se situera en face du rond-point d'accès à Tresserre aux lieux dits "Mas d'en Ramis" et "Al Cieurer" (rond-point d'accès au Village Catalan).
L'ancienne équipe municipale avait décidé de faire annuler le permis de construire par le Tribunal Administratif en raison notamment de l'insuffisante prise en compte du traitement paysager. Deux ans plus tard, en janvier 2021, la commune de Tresserre perdait en première instance.
Tout en interjetant appel, la nouvelle municipalité a engagé devant le risque d'un nouvel échec en jugement d'appel avec le soutien du Conseil municipal, une négociation de façon à obtenir une amélioration du projet de traitement paysager et une indemnisation.
Cette négociation a abouti à un engagement par la société RES d'un traitement paysager de meilleure qualité beaucoup plus complet d'une valeur de 153 234 euros TTC de plantations entretenues durant 2 ans au lieu des 48 000 euros TTC initialement prévu et refusé, et à indemniser la commune à hauteur de 70 000 euros.
Dans ces conditions, le Conseil municipal a décidé d'accepter cet accord en se désistant de l'action en justice.

Gîte insolite

L'équipe municipale a entrepris depuis la rentrée la rénovation de la propriété communale « Les Bains Douches » afin de créer un gîte communal.

S'appuyant sur les conseils avisés de Bernard Foltran, habitant du village et directeur des Associations des Gîtes de France de l'Aude et des Pyrénées Orientales, l'équipe municipale a imaginé un «gîte insolite» pouvant accueillir jusqu'à quatre personnes.

Doté d'une cuisine entièrement équipée, salon avec téléviseur, canapé-lit, chambre avec lit double, salle de bain avec machine à laver, WC indépendant et une terrasse de 45m² à l'ombre d'un magnifique pin parasol, le gîte insolite sera proposé à la location d'ici la fin de l'année à la location saisonnière et familiale début de l'an prochain.

Journal électronique d'information

La modernisation de la communication se poursuit à Tresserre ! Après la refonte du P'tit Tresserrenc, l'arrivée de la fibre optique et l'internet très haut-débit, la création des pages Facebook Commune de Tresserre et Marché de Tresserre ainsi que l'application mobile IntraMuros, la commune se dote de son journal électronique numérique.

Haut de 4,10 m avec un écran d'affichage couleur de 2 m², ce panneau numérique performant sera installé à l'entrée du village à côté de l'intersection du lotissement « Les Jardins de Lucile » et la Place des Chardonnerets. Toutes les informations communales utiles pourront être affichées (animations, permanences, météo, travaux, alertes, fêtes…). Les travaux de réalisation du massif béton sont terminés et le raccordement au réseau d'électricité permettant la pose du panneau est en cours. Opération subventionnée à 55% par l'État.

Photo d'implantation virtuelle approximative

Liens utiles :
https://www.facebook.com/CommunedeTresserre
https://www.facebook.com/marchedetresserre
https://www.intramuros.org/

Projet d'Apaisement de la Circulation à Tresserre (PACT)

La commission urbanisme, travaux et mobilités poursuit son action dans le cadre du PACT (projet d'apaisement de la circulation à Tresserre) avec la mise en place, à titre expérimental et provisoire, de ralentisseurs de type « coussin berlinois ». Un premier coussin a été installé à l'entrée de la rue du Canigou afin d'en apprécier l'efficacité. Le dispositif pourrait être étendu et pérennisé (par un dispositif permanent en béton) en cas d'essai concluant. Pour des raisons de budget et de réglementation, il ne serait ni réaliste ni souhaitable d'envisager la pose de ce type de matériel dans toutes les rues de Tresserre : l'objectif étant d'encourager les conducteurs à respecter la vitesse maximale autorisée (30 km/h dans toute l'agglomération) tout en facilitant les déplacements.

Travaux à venir sur l'avenue de Nidolères

Des travaux de rénovation et de mise en sécurité de l'Avenue de Nidolères devraient démarrer en 2022. La première tranche concernera la section entre l'Avenue de Perpignan et la rue de la Menuiserie. La deuxième tranche se poursuivra jusqu'à la sortie du village, direction « le canyon ». Il s'agit de poursuivre plusieurs objectifs : rénovation des réseaux d'eau sous la chaussée, recalibrage et réfection de l'enrobé, réalisation d'une voie piétonne, marquage d'emplacements de stationnement autorisés et mise en place d'un dispositif de sécurité (signalisation, ralentisseurs conformes, poteaux et barrières de protection). Ce chantier important durera plusieurs mois et il va de soi que quelques gênes seront occasionnés. Néanmoins, cet axe très fréquenté nécessite un traitement global et coordonné afin d'améliorer le confort et la sécurité de tous. La commission urbanisme, travaux et mobilités poursuit donc son travail de définition et d'ajustement du projet.

Placettes Nature

Lauréate de l'appel à projet départemental « Intégrer la nature en Ville – Renaturer en milieu urbain » pour son projet « Placettes Nature ! » qui vise à végétaliser et à embellir les placettes et ruelles du centre ancien du village, la commune sollicite actuellement les propriétaires des rues concernées pour proposer la fixation sur les murs de leurs façades des supports et des câbles qui serviront de tuteur à des plantes grimpantes. La réalisation (fourniture et pose du matériel et des plantes) est financée par la Commune de Tresserre, subventionnée à 70% par le Département des Pyrénées Orientales et fera l'objet d'une convention entre la commune et chaque propriétaire. Ensuite viendra la pose des premiers supports qui permettront aux végétaux d'enjoliver les ruelles du centre ancien.

Le Petit Chaudron

Si Tresserre est bien connu pour ses célèbres sorcières, il a aussi son "Petit Chaudron".
Loin des marmites à potions, le Petit Chaudron de Tresserre est votre commerce multiservices de proximité (épicerie, snack-restaurant, bar, point relais colis).
Malika EL MAHI vous accueillera les mardi, jeudi, vendredi et samedi de 8h à 13h30 et de 17h à 21h, et les mercredi et dimanche de 8h à 13h30.
Vous pourrez également commander des plats cuisinés ou de délicieux poulets rôtis les dimanches !

Le Petit Chaudron
2, Rue des Placettes
66300 TRESSERRE
Tel. : 04.68.62.73.93
Page Facebook : Le Petit Chaudron

Marché de Tresserre

Le mois dernier, les Tresserrencs ont reçu dans leur boîte aux lettres un questionnaire afin de mieux connaître leurs avis ainsi que vos habitudes de consommation concernant le Marché de Tresserre. 25 réponses nous sont parvenues, parmi lesquelles nous avons dénombré 16 clients habituels, 6 clients très occasionnels, un client occasionnel et 2 n'étant pas encore clients. Parmi ces réponses, la majorité d'entre vous (16) plébiscite le maintien du marché sur la matinée du vendredi.

Vous retrouverez donc chaque vendredi matin, vos commerçants habituels, votre poissonnier l'Ancre de Seiche, votre fromager Le Petit Auvergnat, votre nouveau primeur Jonathan Primeur, votre nouveau boucher Philippe Roig (présent une semaine sur deux, de retour le 10 décembre après ses congés), votre brasseur artisanal Blaoblank (une semaine sur deux).

Le 26 novembre prochain, le Marché de Tresserre soufflera déjà sa première bougie! Pour célébrer cet anniversaire, une animation, une tombola ainsi qu'un apéritif vous seront proposés. Venez nombreux et n'oubliez pas : le marché existe pour vous mais aussi grâce à vous !

Projet "Coeur Pulsant" : le Schéma Directeur Immobilier et Énergétique a été adopté

Annoncé en fin d'année dernière et présenté en réunion publique le 9 juillet 2021, la commune s'est dotée d'un schéma directeur immobilier et énergétique permettant d'assoir le projet de revitalisation du centre ancien. Ce projet porte le nom de « Cœur Pulsant ». Le schéma d'implantation a été pensé collectivement.

L'opportunité que représente la vacance des locaux de l'ancienne mairie, offre la possibilité de créer un véritable « centre bourg » en réaménageant et en remettant techniquement aux normes les bâtiments communaux.

Plusieurs activités d'intérêt public créatrices d'activités et de liens sociaux ont été identifiées : le logement, le relogement de l'atelier municipal, du café-restaurant-épicerie et des professionnels de santé, la création d'un tiers-lieu, lieu de prise en compte des transformations des modes de travail et d'apprentissage de pair à pair.

La présentation suivante est faite par niveau de bâtiments.

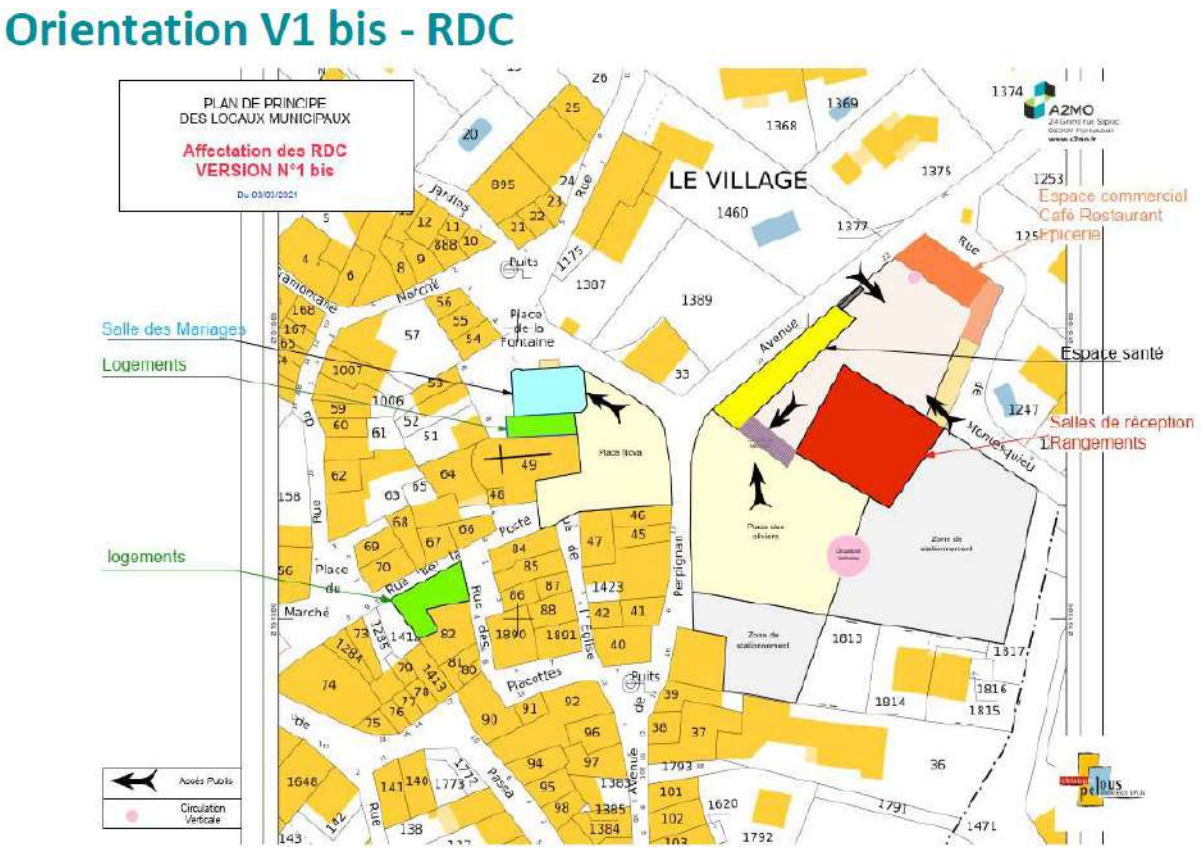

Orientation V1bis – R+1

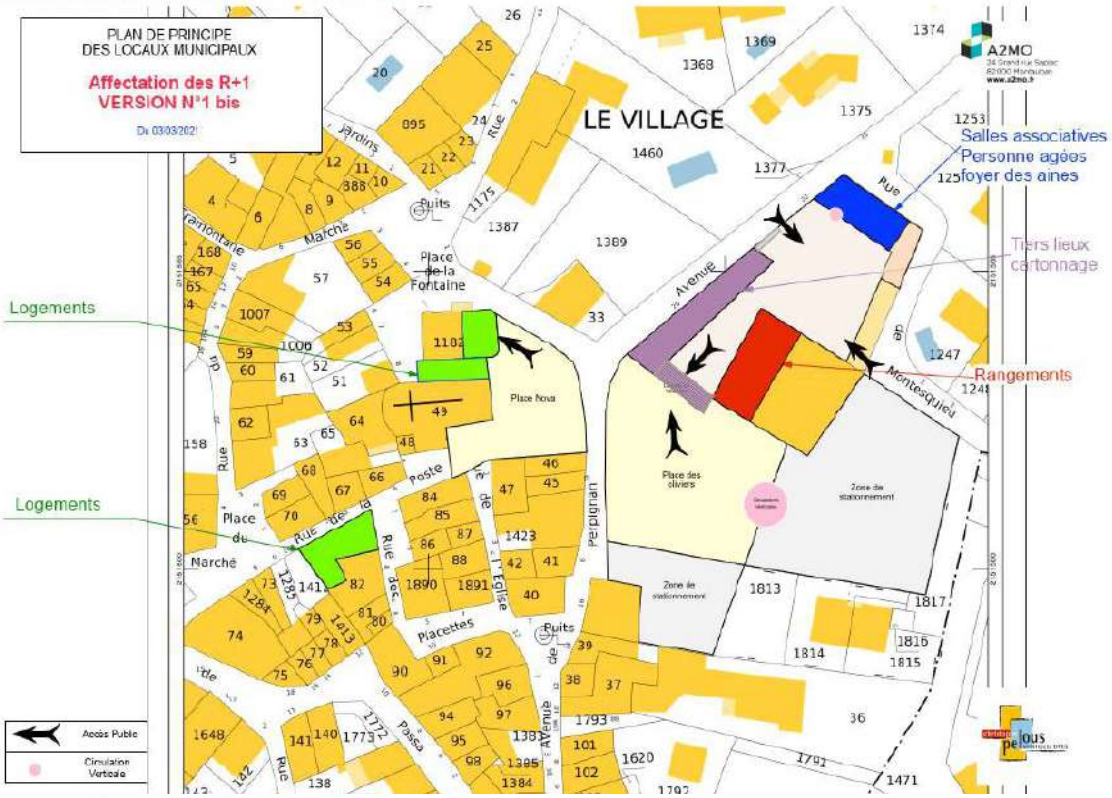

Orientation V1bis – R+2

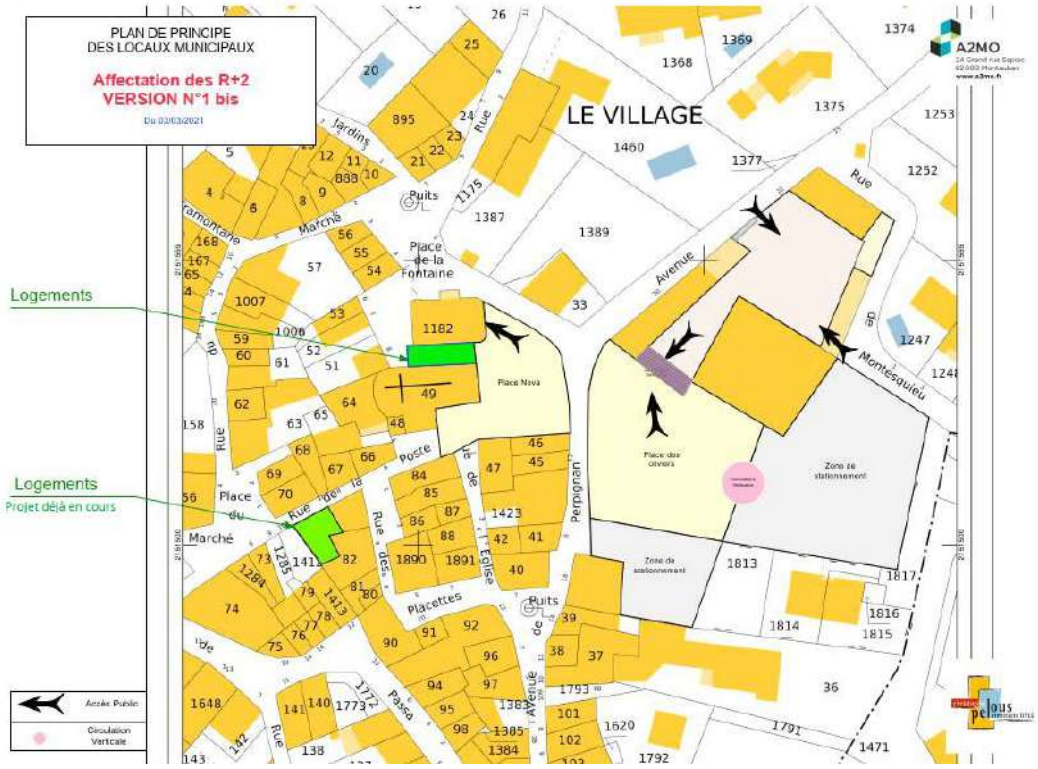

L'investissement réparti sur 5 ans est voisin de 2 millions d'euros toutes dépenses confondues (ou 1,6 million d'euros hors taxes et hors honoraires). Il sera financé par subventions publiques et emprunts dont le coût sera compensé en partie par des recettes de loyers. La faisabilité est donc forte sans avoir à augmenter les impôts. C'est l'objectif recherché.

Le travail qui s'engage maintenant porte sur le montage les dossiers d'aides dans le cadre des contrats de la relance et de transition écologique et de bourg-centre.

Nous vous tiendrons informés au fur et à mesure des aides obtenues.

Un quadrimestre riche en animations sur Tresserre !

Tresserre à souhaité donné vie à un programme culturel et de festivités très varié en ce dernier quadrimestre et en parfaite connexion avec le foyer rural. Nous pourrions citer, entre autres organisés par ce dernier, nombre d'événements tel que : Total Festum, les séances de cinema en plein air ou dans la cour de la cave aux contes, les présences du Summerbus, des camions des histoires mais aussi et plus que jamais le retour tant attendu de la célébrissime Festa de les Bruixes qui cette année encore aura remporté un important succés !

En complément de ce programme très riche, gardons en mémoire ces concerts qui ont endiablé nos soirées avec le groupe Lisa Jazz Trio le 28 mai, les Swhets lors du bal du 13 juillet, et sa superbe fin de soirée animée par DJ Nadia Saadi, mais encore la musique pop folk d'Ezra Hesper dans le cadre du programme départemental « Tous au spectacle ».

Le samedi 26 juin dans le Hameau de Nidoleres, une chasse, non pas aux sorcières, mais au trésor a ravi plus de 45 enfants présents, et nul doute que le goûter servi à l'issue de cette folle journée croisée de corsaires et flibustiers n'ai pas su résister à l'assaut des enfants !

Samedi 14 août, s'est déroulée la première édition de notre "Marché Nocturne et Soirée Gourmande" mêlant harmonieusement commerçants de bouche et producteurs locaux (pâtés et terrines du Mas Cané, huiles d'olive des orgues d'Ille, les vins de Domaines et Caractère, fruits de mer de l'Ancre de Seiche, fromages du Petit Auvergnat...) ainsi que de talentueux artisans locaux (les créations d'Isa Couture, les bijoux artisanaux de Marjolaine, les superbes cadres d'Artishow). Mélangez le tout et saupoudrez généreusement de rythmes endiablés servis par le Hot Moonjet Duo, cela aura donné une très belle soirée que tous ont déjà hâte de retrouver à l'été 2022 !

Également, une première dans notre beau village de France fut l'ouverture les 18 et 19 septembre aux journées du patrimoine avec deux jours presque estivaux qui ont attiré un large public. Agrémentées de la participation exceptionnelles des nombreux artistes, conteurs, conférenciers, musiciens et chanteurs, personnalités du village ou d'ailleurs, ils nous auront permis de nous rappeler à nos mémoires combien notre village est riche de son histoire.

Concerts, expositions photos retraçant l'histoire du village, conférence et visite autour de la Cellera, jeu d'animation pour les enfants et visite commentée du site de la bataille des Soldats de l'an II nous ont permis de découvrir ou redécouvrir notre fabuleux patrimoine Tresserrenc !

Le 3 octobre, une belle fête des vendanges réunissait plus de 10 vignerons de nos terroirs pour la dégustation de leurs crus exceptionnels auxquels s'associait le club des combis VW qui nous présentait leurs flamboyants véhicules colorés « vintage » venus des 4 coins de France.

Chères Tresserenques, Chers Tresserencs, notre charmant village est vivant de ses traditions, de sa modernité, et ces nombreux événements pour toutes et tous gagnent encore à se produire et se diversifier pour les prochains mois à venir. Nous vous remercions chaleureusement d'avoir été si nombreux à participer à tous ces événements et comptons sur vous pour nos prochains rendez-vous culturels et festifs…

Un retour triomphal de la Festa de les Bruixes !

Sortilèges... Une fois de plus, la Festa de les Bruixes (Fête des Sorcières) a su réunir les ingrédients nécessaires à la potion de la réussite pour susciter la passion et le rêve.
Un cocktail de contes, musiques vivantes et arts de la rue pour ensorceler ce petit terroir des Aspres, sans oublier la formidable implication des bénévoles du Foyer Rural. C'est cela aussi la magie de la fête pour que Tresserre soit un rendez-vous incontournable pour les amateurs de spectacles vivants.

Agenda des festivités à venir jusqu'en décembre 2021

- **Vendredi 26 novembre de 9h à midi :** Anniversaire du Marché de Tresserre, animation, tombola et apéritif offert.

- **Jeudi 9 décembre de 11h à 15h :** Repas de Noël des aînés offert par la Municipalité avec une animation musicale du Rossello Street Band.

- **Dimanche 12 décembre** : Marché de Noël (artisans, commerçants de bouche et animations)

- **Vendredi 26 / Samedi 27 / Dimanche 28 novembre** : Saturnales de Tresserre organisées par le Foyer Rural.
Soirée rétrospective des sorcières, bicicletada, conférence sur la bataille du Boulou, concert du trio A B'Al, exposition de créateurs locaux, présentation et dégustation muscats de Noël Domaine Trilles et Domaine Vaquer avec fanfare Black Kilts et séance de cinéma à la Cave aux Contes ("Si on chantait") - programmation détaillée à venir dans vos boîtes aux lettres.

- **Dimanche 19 décembre** : Cinémaginaire à la Cave aux Contes.

- **Mardi 28 décembre :** Festa de la Llum (Fête des Lumières, organisée par le Foyer Rural).

- **Vendredi 28 janvier 2022 à 18h :** Cérémonie des voeux du Maire à la Cave aux Contes

Interview d'Alsina la sorcière :

HB : Madame la sorcière, je suis très honorée que vous ayez accepté cette interview pour le « Pt'i Tresserrenc » en marge de la Festa de les Bruixes 2021. Pouvez-vous vous présenter ?

A : Je m'appelle Alsina, j'ai 953 ans, c'est très jeune pour une sorcière (il faut diviser par 20 si on veut comparer avec votre humanité). Et j'habite dans les PO (je n'ai pas le droit d'en dire plus). Mais quel bonheur tous les ans de venir rencontrer les tresserencs et tous leurs invités pendant la fête que vous nous consacrez !

HB : Quel regard portez-vous sur tous ces sorcières et sorciers humains que vous rencontrez pendant la fête ?

A : Un regard amusé mais admiratif : on ressent tellement de la joie de vivre, de l'acceptation de la diversité, de l'attention de votre part au point que nous pouvons être parmi vous sans crainte d'être reconnues. Cette année les jeunes « Harry Potter » (notre jeune sorcier anglais) étaient nombreux, la relève est assurée ! Et le Foyer Rural avec ses bénévoles toujours là pour que la fête soit réussie : chapeau (pointu bien sûr) !

HB : Pourquoi ne pouvez-vous pas vous montrer ?

A : C'est la magie : pour pouvoir continuer à avoir nos pouvoirs et vous protéger, il faut garder du mystère. Savez-vous qu'il y a un autre moment où vous pouvez nous rencontrer ? Depuis la nuit des temps, nous aimons nous retrouver les soirs de pleine lune dans les champs de bruyère, là où se cache l'étonnante pierre blanche, la Pedra Lluna, à quelques kilomètres à peine de Tresserre.

HB : Oui, je connais et le soir de la Saint Jean, s'il y a pleine lune, au 12ème coup de minuit, celui qui apercevra un papillon blanc se poser sur cette pierre, trouvera le trésor des « encantades ».

A : C'est ce qu'on dit…

HB : Vous ne vivez pas la même vie que les humains mais vous nous observez. Que pensez-vous de la période actuelle ?

A : Nous suivons l'actualité, nous avons été peinées de voir l'épidémie de Covid faire autant de dégâts sur les humains. Nous avons la chance d'être naturellement protégées des virus, bactéries et parasites en tous genres. C'est pour cela que nous ne sommes pas capables de vous proposer des élixirs protecteurs ; ne croyez pas les charlatans qui vous en proposeraient ! Mais je voudrais vous dire que j'ai été témoin de 3 épidémies de peste et j'ai connu les ravages de la tuberculose. Et j'ai vu les humains se battre, faire face et sortir vainqueurs. Vous avez fabriqué un elixir-vaccination et actuellement un élixir-médicament suscite beaucoup d'espoirs ! C'est pour cela que je suis certaine que vous viendrez à bout de ce virus.

Nous observons aussi que vous êtes aussi préoccupés par la violence de la société. Elle a toujours été intriquée dans la vie des humains. J'avais 327 ans (16 ans en âge humain) quand a eu lieu le 1er procès de sorcières, c'était en 1390 à Paris. Ces pauvres femmes n'étaient pas des sorcières mais seulement des femmes un peu à part, différentes des autres. Et on les a tuées en les torturant. Et il a fallu que j'attende d'avoir 617 ans pour que ces procès soient interdits. Il faut souvent du temps pour que l'humanité se rende compte de ses erreurs et de ses défauts. Vous devriez plus souvent vous souvenir de vos erreurs du passé pour ne pas les reproduire. C'est plus facile pour nous qui vivons si longtemps.

HB : Vous avez raison. Pour terminer cette interview, y aurait-il des actions que nous pourrions faire qui pourraient vous aider ? Vous nous protégez, vous veillez discrètement sur nous, et nous comment vous renvoyer la balle ?

A : Protégez notre terre qui est la vôtre aussi, c'est ce que vous pouvez faire de mieux : nous avons besoin des champs de bruyère, des vignes, des oiseaux, des insectes et de maisons accueillantes. Et continuez à accueillir chez vous des petites sorcières : elles sont les témoins de votre amour pour nous !

HB : Grand merci pour cet échange, votre sollicitude à notre égard nous réconforte. Je ne doute pas que les Tresserencs sauront continuer à être attentifs à vous. Et nous vous disons à l'année prochaine pour la festa 2022 !

Hélène BERINGUIER, Commission Culture

Premières réalisations du Labo Ados : peintures au sol dans les cours de l'école

Les jeunes Tresserrencs du Labo Ados se sont retrouvés autour de 2 journées, afin de réaliser les peintures de lignes, jeux et marelles dans les cours de l'École François Pous.

La tâche est ardue mais l'équipe est motivée et appliquée.

Entraînée par Aurélie LOPIS, Conseillère Municipale en charge du Labo Ados, le projet avance et aura encore besoin de quelques journées d'efforts pour être finalisé. Un excellent début qui augure de nouveaux projets à venir pour nos ados.

Un grand bravo aux jeunes Tresserrencs investis pour leur village !

La Cellera de Trasserra, racontée par Gérard Manzanares, Commission Culture.

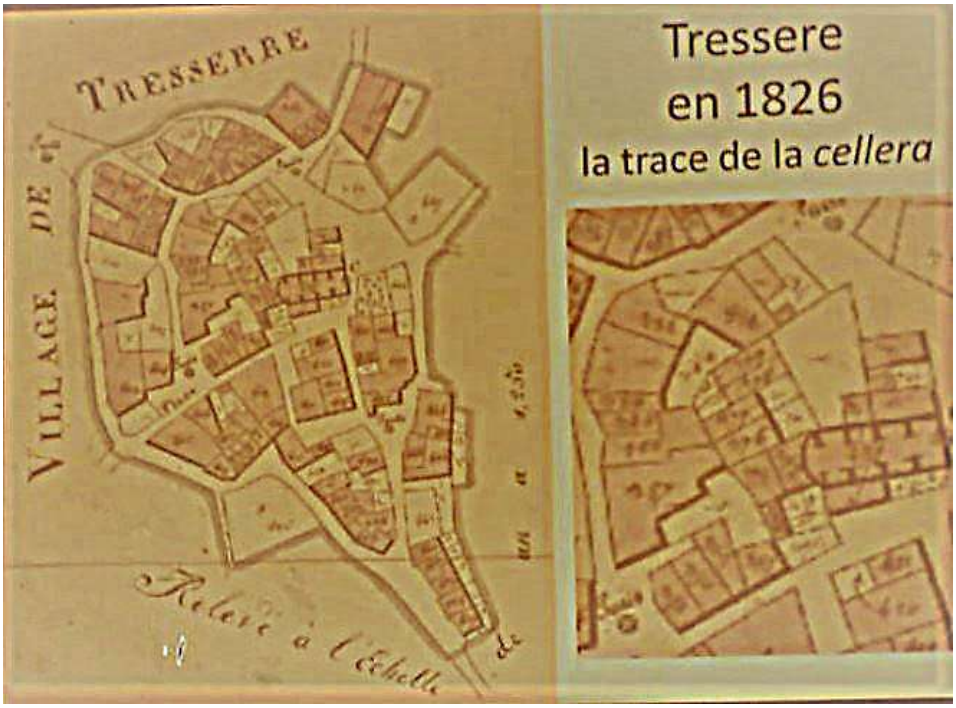

Le terme "cellera" ou "sagrera" est caractéristique de la Catalogne et du Roussillon. D'origine wisigothe, on en retrouve les premières traces dans divers conciles dès 681.

Noyau originel du village, au Moyen-Âge, la cellera est l'espace sacré qui entourait l'église. Cet espace était de forme souvent circulaire, et s'étendait sur trente pas de rayon "Cellera" ou "Sagrera"Le terme d'origine wisigothe et la distance de trente pas autour des églises et cimetières apparaissent dans divers conciles dès 681. Il englobait le cimetière primitif (actuelle Plaça Nova) et servait d'asile aux habitants en période de violences. Les paysans pouvaient ainsi y mettre leurs récoltes à l'abri des rapines, sous protection et dépendance de l'église paroissiale.

Selon des documents du XIème siècle, la cellera de Trasserra est l'une des plus anciennes mentions de sagrera en Roussillon, et une des rares où cet espace consacré est appelé du nom de sacraria.

EXPRESSIÓ D'AQUÍ

Par Gérard Manzanares, Commission Culture.

Quelques expressions du quotidien :

Comment vas-tu ? : Com vas ?
Comment allez-vous ? : Com aneu ?
Très bien : Molt bé
Pas trop bien : Així així
Mal : Malament
S'il vous plait : Si us plau
Attention ! : A polit / Atenció
Qu'est-ce que c'est ? : Què és això ?
Je ne sais pas ! : No ho sé !
Combien ça coûte ? : Quant val això ?
Combien je vous dois ? : Quant us dec ?
Tournez à droite ! : Gireu a la dreta !
Tournez à gauche ! : Gireu a l'esquerra !
C'est (pas) loin ! : Es (pas) lluny !
C'est (pas) à côté ! : Es (pas) a prop !

Le dicton du mois :

« Pel novembre, castanyes i vi nou»

(En novembre, châtaignes et vin nouveau)

Réinventer la Zone d'Activité...

Depuis une vingtaine d'années, la population du village a globalement doublé et des aménagements divers ont été entrepris : lotissements, entrée du village, école... Mais trop peu a été fait en faveur de l'activité économique. C'est d'ailleurs endémique dans notre département trop souvent axé sur le tourisme. Artisans et entrepreneurs voulant s'implanter s'en plaignent. Ceux qui veulent développer leur activité s'en plaignent aussi à cause du sous-dimensionnement des parcelles proposées autour de nous. Il suffit de sortir de notre département pour constater que d'autres collectivités s'y prennent autrement et prennent en compte ces problématiques dans leurs projets municipaux.

Hier intégrés au contexte urbain et découlant d'un rapport direct entre lieu de vie et lieu de travail, les espaces d'activités se sont vus, au fil du temps, inexorablement « repoussés » aux confins des villes pour finir désormais « émiettés » sur les territoires ruraux, ponctuant ainsi, souvent piètrement mais toujours durablement, les paysages des entrées de ville. Nous n'avons pas subi cette défiguration dans notre commune, tant mieux !

Quoi qu'il en soit, notre situation géographique est idéale :
Pourquoi ne pas entamer la réflexion autour d'une Zone d'Activité qui serait un véritable quartier où les équilibres sociaux et économiques seraient parfaitement respectés ?

Un projet où les composantes environnementales, paysagères et architecturales seraient prises en compte...

Un projet créateur à la fois d'emplois et de lien social.

Pour Tresserre Citovenne, Cyrille Xiffré.

GROUPE « POUR TRESSERRE »
Mesdames, Messieurs,
Chers Tresserrencs,

Lors de la parution du précédent bulletin municipal notre groupe vous informait des choix de la majorité sur la mise en place d'un plan d'investissement important pouvant entraîner de lourdes conséquences sur la gestion des finances communales.

Nous demandions en conséquence que des explications sur le financement des investissements envisagés soient apportées aux contribuables. C'est avec grande surprise que nous constatons que cette demande n'a pas fait l'objet d'une réponse écrite.

Plus récemment, Monsieur le Maire précise au conseil municipal que « les chiffrages du Schéma Directeur Immobilier et Énergétique confirment un niveau d'investissement du projet autour de 1,6 millions HT et hors honoraires » … déjà bien au-delà des premières estimations. Quel en sera le montant final ?

Si la majorité souhaite engager des dépenses à tout va et inadaptées, sous prétexte de « s'employer à solliciter le maximum de subventions » (données incertaines), notre groupe tient lui, en toute transparence, à vous alerter à nouveau des conséquences sur les finances communales avec le risque notamment de voir les taux d'imposition évoluer à la hausse dans les prochaines années. C'est votre argent qu'ils engagent…

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

Hervé PARRA, Sabine BAILLIE, Paul MILHE-POUTINGON

La Mairie

5 Rue du Pla Del Rey
66300 TRESSERRE

04.68.38.80.34

Courriel : mairie@tresserre.fr

Commune de Tresserre

Site web : www.tresserre.fr

Horaires d'ouverture :
du Lundi au vendredi
de 9h à 13h et
de14h30 à 17h30

L'Agence Postale

5 Rue du Pla Del Rey
66300 TRESSERRE

04.68.38.80.34

Horaire d'ouverture :
du lundi au vendredi 9h à 13h

Permanences de la Maison France Services des Aspres

Des agents formés par les partenaires, Pôle emploi, Carsat, Sécurité sociale, Finances Publiques, CAF, MSA, Poste, Préfecture, sont à la disposition des Tresserrencs lors de permanences mensuelles en Mairie, pour délivrer des renseignements d'ordre général et les accompagner dans leurs démarches administratives en ligne.

Renseignements, contacts et rendez-vous au 04.30.44.48.79 ou par mail : mfs@cc-aspres.fr

Directeur de la publication : Michel THIRIET - Maire
Imprimerie GAG - Ne pas jeter sur la voie publique